

■ **TNS CONSULTING, Vincent Sanjuan**, à Prilly, CH-550-1043686-3, entreprise individuelle dont la procédure de faillite du titulaire, suspendue faute d’actif, a été clôturée (FOSC du 02.04.2008, p. 18/4411396). Aucune opposition à la radiation n’ayant été formée, l’entreprise individuelle est radiée d’office, conformément à l’art.159. al.5, lit.a ORC.
Registre journalier no 8207 du 03.07.2008
(04565672 / CH-550.1.043.686-3)